

Toutefois, dans la crainte d'éveiller de vieilles haines, de blesser des susceptibilités très impressionnables, pour échapper un peu à l'accusation de palinodie, ceux qui l'admettent dans le giron médical, le traitent comme un véritable enfant prodigue; ils le moralisent, lui parlent d'*expiation*, de *quasi-conversion*, et lui promettent à ce prix de mettre en pratique le sublime précepte de l'Évangile : à tout péché miséricorde. Dans l'espoir de le voir docile à ses saintes exhortations, le rédacteur d'une feuille médicale (1) consent, en parlant de son *Traité des maladies syphilitiques*, à lui adresser un éloge que plus d'un académicien s'estimerait heureux de recueillir. « Quiconque lira votre ouvrage vous trouvera bien coupable, Monsieur, d'avoir cherché, en dehors de la science, une réputation qu'il vous était si facile d'obtenir par elle. »

Je conviendrai qu'il y a au fond de toutes ces paroles un peu de bouderie; mais qu'importe une moue enfantine, dernière trace d'une zizanie de plusieurs années; que signifient les termes des traités signés par les puissances de la presse médicale? l'essentiel, c'est la cessation des hostilités. Nous conseillons à M. Giraudeau de souscrire à tout, les conditions sont avantageuses pour lui: on fait appel à son talent, il est homme à répondre.

Pour sacrifier à la manie du siècle, comme il faut absolument être membre de quelque société, M. de Saint-Gervais est de la Société des sciences physiques de France, de l'Association de statistique universelle, de la Société de géographie, de la Société linéenne de Bordeaux, etc; mais, ce qui vaut infiniment mieux pour lui, ce qui, selon nous, fait son éloge, c'est que, fils de ses œuvres, ne devant qu'à ses travaux soutenus, consciencieux et utiles, ses nombreux succès, sa réputation de praticien habile, il a su, grâce à son énergie de tous les momens, en dépit des diatribes de toute espèce et de toutes formes, parvenir, en dernier résultat, à démontrer la supériorité de ses idées dans la spécialité où, jeune encore, il s'était posé comme réformateur.

De quelque part que soit venue la conversion, nous félicitons le jeune docteur et la Faculté de la réconciliation. Les guerres de famille, et les médecins doivent former une grande, une immense famille, sont toujours déplorables, tous les membres pourraient y perdre de la considération. La considération! n'est-ce pas là le plus bel apanage des classes éclairées.

AD. LAUGIER.

FAUCHER, docteur médecin, directeur-général de la *Propagande*, journal des connaissances naturelles et médicales.

(1) *Gazette des Médecins praticiens*, 30 mars 1839.

## TRAITÉ

DES

# MALADIES SYPHILITIQUES,

OU ÉTUDE COMPARÉE

DE TOUTES LES MÉTHODES MISES EN USAGE POUR GUÉRIR  
LES AFFECTIONS VÉNÉRIENNES ET LES MALADIES  
DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES.

## CHAPITRE I.

*De l'origine de la Syphilis.*

Morbi cadunt et fabricantur ut  
homo ipse.

PARACELSE.

De toutes les opinions émises sur l'origine de la syphilis, la plus accréditée fut celle qui en attribuait l'importation en Europe à Christophe Colomb, à son retour de l'Amérique, où les gens de son équipage l'avaient reçue, dit-on, des naturels du pays; ce qui fixerait à la fin du xv<sup>e</sup> siècle l'époque où, pour la première fois, elle se serait manifestée sur le continent d'Europe.

*Oviedo*, médecin espagnol, qui avait habité le Nouveau-Monde, et qui fut contemporain de l'expédition de Christophe Colomb, soutint cette opinion, ce qui lui donna beau-

coup de poids. Néanmoins elle rencontra des médecins dissidents : quelques uns pensèrent que la maladie avait pris naissance en Sicile, ce qui lui a fait donner pendant fort longtemps le nom de mal de Naples. On l'a également appelée mal de France, mal d'Espagne, etc., selon le pays d'où on la croyait originaire.

*Fracastor*, qui écrivait au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et qui, par conséquent, était contemporain de Colomb et d'Améric Vespuce, réfute l'opinion d'*Oviedo* en ces termes :

« Non, il faut plutôt croire que cette maladie n'a pas passé  
 » les mers et qu'elle n'est pas étrangère dans nos climats ;  
 » s'il est vrai que des observations faites avec soin méritent  
 » toute notre confiance, nous pourrions indiquer plusieurs  
 » malades atteints de cette contagion sans avoir communi-  
 » qué avec personne et sans l'avoir puisée dans le sein du  
 » plaisir. D'ailleurs, est-il possible que, dans un si court es-  
 » pace de temps, ce mal ait pu se répandre par contact,  
 » pour frapper à la fois tant de régions différentes. » Il y a  
 plus d'un siècle que *Astruc*, voyant que la maladie s'était gra-  
 duellement affaiblie, avait annoncé qu'avant cent ans elle  
*Fracastor* avait émis une opinion bien plus philosophique  
 sur sa force et sa durée dans la strophe suivante :

Namque iterum, cum fata dabunt, labentibus annis,  
 Tempus erit, eum nocte atrâ sopita jacebit,  
 Interitu datâ ; mox iterum post sæcula longa,  
 Illa eadem exurget, cœlumque, aurasque reviset,  
 Atque iterum ventura illam mirabitur ætas.

« Un temps viendra dans le lointain des âges, que ce fléau s'anéan-  
 tira tout à fait, enveloppé dans les ténèbres d'une nuit profonde, et  
 puis, après une longue série de siècles, il renaîtra de nouveau pour  
 empoisonner encore et le ciel et les airs, et pour jeter l'épouvante  
 dans les générations futures. »

Si un peintre, sous une figure allégorique représentait la syphilis, on pourrait mettre au bas ces vers :

India me novit, jucunda Neapolis ornat,  
 Bœtica concelebrat, Gallia, mundus alit,  
 Vos Itali, Hispani, Galli, vos orbis alumni ;  
 Deprecor, ergo mihi dicite quæ patria.

Cette diversité d'opinions prouve l'incertitude qui régnait sur le lieu de son origine dès l'époque où elle fut connue en Europe.

Dans le siècle dernier, *Astruc*, médecin français, après s'être livré à des recherches historiques fort étendues, publia sur la maladie vénérienne le meilleur traité qui eût paru jusqu'alors, et fit servir toute son érudition à soutenir l'origine américaine de cette affection.

*Girtanner* et la plupart des auteurs qui écrivirent après *Astruc*, partagèrent son avis ; et parmi les médecins les plus renommés de l'époque, *Sydenham*, *Haller* et *Boerhaave* ayant adopté la même opinion, la question semblait définitivement jugée.

En 1786, *John Hunter* publia le premier quelques observations favorables à l'existence de maladies semblables à celles que produit le virus syphilitique, et qui, bien que communiquées par le rapprochement des sexes, ne dépendent pas néanmoins de ce virus.

Je me contente d'annoncer ici, par anticipation, que je ne partage pas l'avis de cet auteur sur le dernier point de la question, me proposant de donner plus tard les raisons de mon dissentiment.

Après *Hunter*, d'autres médecins, tels que *Henster*, en Allemagne ; *Gruner*, en Saxe ; *Swediaur*, en France, etc., publièrent que de tout temps il a existé des maladies siégeant aux organes génitaux, et semblables à celles qui proviennent du virus syphilitique.

On doit s'étonner que cette assertion ne soit pas venue d'*Astruc*, qui, par ses recherches et son érudition, aurait dû apprendre que, de temps immémorial, on avait observé des phénomènes morbides analogues à ceux réputés vénériens.

On serait tenté de croire que c'est une faiblesse commune à tous les auteurs, de taire les vérités contraires aux opinions qu'ils soutiennent.

Les législateurs, les poètes, les historiens, les médecins de la plus haute antiquité ont décrit diverses maladies qui sont le résultat des plaisirs impurs de l'amour.

Dans le Lévitique, troisième livre du Pentateuque attribué à Moïse, il est question de la gonorrhée, écoulement qui fut regardé comme une maladie contagieuse, se communiquant par le coït, et dont les suites devaient avoir beaucoup de gravité, si on en juge par les précautions hygiéniques qui furent recommandées à ce sujet par le législateur hébreu, au chapitre XV du Lévitique, ainsi qu'il suit :

Vir qui patitur fluxum seminis immundus erit.....

Qui tetigerit carnem ejus lavabit vestimenta sua : et ipse totus immundus erit usque ad vesperum.....

Si salivam hujuscemodi homo jecerit super eum qui mundus est, lavabit vestimenta sua : et lotus aquæ immundus erit usque ad vesperum.....

Omnis quem tetigerit, qui talis est, non lotis ante manibus, lavabit vestimenta sua : et lotus aquæ immundus erit usque ad vesperum.....

Docebitis ergo filios Israël ut caveant immunditionem, et non moriantur in sordibus suis.

Les mots gonorrhée ou écoulement de semence, qui désignent la maladie dont il est parlé dans le Lévitique, attestent l'ignorance où l'on était sur le caractère de cette affection; car les écoulemens réels de la semence, ordinairement fort rares, ne sont que passagers et jamais contagieux.

*Hippocrate, Gallien, Celse*, parlent de maladies surve-

nues aux organes génitaux, analogues à celles qui caractérisent la syphilis.

*Dioscoride* recommande des remèdes contre les rhagades, les condylomes, les ulcères et les tubercules des parties de la génération.

*Juvénal* et *Martial* ont exposé aux traits de la satire les symptômes qui sont la suite d'un coït impur : « *marisca, ficus, ulcus acre, pustulæ lucentes, sordidi lichenes.* »

Au temps de la plus grande dépravation des Romains, où l'inceste et la pédérastie se montraient sous la pourpre impériale, et où il était permis de dire des maîtres du monde, comme de César, qu'il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, *Juvénal* écrivait ces vers :

..... quis enim non vicus abundat

Tristibus obscenis? .....

Hispo subit juvenes et morbo pollet utroque,

A toutes les époques et en tous lieux, on a observé les accidens que peut occasionner la syphilis. *Paul d'Égine, Lanfranc, Guidon de Chauliac, Becket*, ont décrit avant le xv<sup>e</sup> siècle la plupart des symptômes de cette maladie, en les désignant positivement comme étant l'effet des plaisirs recherchés dans les bras d'une femme impure, « *propter decubitum muliere fœdâ.* »

Un témoignage non moins irrécusable de l'existence de la maladie vénérienne à des époques bien antérieures à la découverte du Nouveau-Monde, résulte principalement des ordonnances concernant les mauvais lieux.

Il existe des statuts en Angleterre qui, dès le xi<sup>e</sup> siècle, condamnaient à une forte amende « tout concierge qui tiendrait chez lui des femmes qui aient la maladie de la brûlure (1).

(1) Le nom de brûlure, adopté alors en Angleterre, correspond à celui de chaudépisse, donné en France aux écoulemens vénériens, à cause de la chaleur qu'éprouvent en urinant ceux qui en sont atteints.

Une autre ordonnance (1), rendue en 1347 par la reine Jeanne I<sup>re</sup>, concernant le lieu public de débauche de la ville d'Avignon, s'exprime ainsi : « La reine veut que tous les samedis la baillive et un chirurgien préposé par les consuls visitent chaque courtisane; et s'il s'en trouve quelqu'une qui ait contracté du mal provenant de paillardise, qu'elle soit séparée des autres, afin qu'elle ne puisse pas s'abandonner et qu'on évite le mal que la jeunesse pourrait prendre »

La littérature ancienne, dit Jourdan, est, à la vérité, peu féconde en passages applicables aux maux vénériens; mais celle du moyen-âge nous en offre davantage, parce que ce fut à cette époque que se développèrent les premiers germes de la théorie actuelle. Dans une satire intitulée : *De corruptione omnium statuum et imminente interitu mundi*, il est parlé des trois résultats de l'impudicité : l'adultère, l'impureté et la lèpre. On entendait alors par impureté un état morbide particulier dans lequel on tombait, à la suite de la fréquentation des courtisanes. Les œuvres ordurières de Villon renferment aussi de nombreux passages ayant trait aux maux qu'on contractait dans les maisons de joie, et parmi lesquels on en remarque surtout un (2) qui se concilie par-

(1) *De disciplina lupanaris publici Avenionensis*, publiée par ASTRUC, dans son *Traité des maladies vénériennes*.

(2) En sublimé, dangereux à toucher,  
Et au nombril d'une coulante vive,  
En sang, qu'on met en poylettes sécher  
Chez ces barbiers, quand pleine lune arrive,  
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cive,  
En chancres et fix et en ords cuveaux,  
Où nourrices essangent leurs drappeaux;  
En petits baings de filles amoureuses,  
(Qui ne m'entend n'a suivi les bordeaux),  
Soient frites ces langues venimeuses.

Villon a écrit son *Petit* et son *Grand Testament* en 1456 et 1461.

faitement avec les idées que les médecins se formaient alors de la nature et du caractère de l'écoulement périodique chez les femmes. Il s'en trouve un autre plus clair et plus décisif encore dans l'*Ode à Priape* de Pacificus Maximus (1). Ces indications suffisent puisqu'elles prouvent que les poètes antérieurs au xvi<sup>e</sup> siècle n'ont pas, à beaucoup près, gardé un silence aussi absolu qu'on se plaît à le répéter.

Le point de savoir où et quand la maladie vénérienne a pris naissance est donc une question à peu près jugée; et les meilleurs esprits en médecine pensent aujourd'hui que cette affection, due aux embrassemens de l'amour, a dû exister dans tous les temps.

J'aurais pu citer un plus grand nombre de médecins et d'historiens anciens et modernes en faveur de cette opinion; mais les citations trop multipliées d'auteurs qui sont d'un même avis sur une question médicale, sont au moins inutiles; car s'il s'agit d'une erreur à soutenir, le nombre de ses défenseurs ne saurait jamais en faire une vérité.

(1) Tuque meum si non properas sanare Priapum,  
Decidet, heu! non hoc nobile robur erit.  
Ante meis oculis orbatus priver, et ante,  
Abcissus fædo nasus ab ore cadat!  
Non me respiciet, non me volet ulla puella;  
In me etiam mittet tristia sputa puer.  
Lætior, heu! toto me non erat alter in orbe!  
Si cadet hic, non me tristior alter erit.  
Me miserum! Sordes quas marcidus ore remittit!  
Ulcera quæ fædo marcidus ore gerit!  
Aspice me miserum, precor, ô! per poma, per hortos,  
Per caput hoc sacrum, per rigidamque trabem;  
Hunc ego commendo tota tibi mente Priape,  
Fac valeat, fac sit sanus ut antè fuit.

Pacificus Maximus, né en 1440, mourut en 1500; il écrivit, dans sa jeunesse, des poésies très licencieuses, qui ont été publiées à Florence, en 1489.

Le luxe de la science n'en est pas le trésor. Lorsqu'on fait un livre élémentaire ou dogmatique, on doit se proposer bien moins la grosseur du volume que son utilité.

Tout ce qui est écrit sans nécessité, surtout dans les livres de médecine, est une sorte de larcin fait au temps si précieux des études, et trop souvent c'est un mandat tiré sur la bourse des lecteurs au profit du libraire.

Lorsque l'ouvrage estimé d'un auteur contemporain se distingue par les recherches historiques les plus complètes, si les écrivains qui traitent ensuite le même sujet reproduisent les mêmes citations, il est permis de dire avec justice que ce sont des auteurs qui se complaisent dans l'érudition du plagiat.

---



---

## CHAPITRE II.

### *Du principe et de la nature de la Syphilis.*

L'expérience est aveugle si elle n'est éclairée par la raison; et la raison trop vague et trop incertaine si elle n'est fondée sur l'expérience.

BAYLE.

Existe-t-il un virus vénérien? Je me suis prononcé pour l'affirmative, et l'examen de cette question me paraît d'autant plus important qu'il est essentiel de ne pas laisser ranger, parmi les erreurs, une vérité long-temps dogmatique, et que doivent perpétuer l'étude et l'expérience des praticiens éclairés et de bonne foi. Quant aux doctrines niant les virus, elles seront combattues un jour, même dans ce qu'elles enseignent d'utile, par des novateurs exclusifs, délaissant les vérités anciennes pour ne s'occuper que du triomphe de leur opinion, d'autant meilleure à leurs yeux qu'elle est plus nouvelle et plus excentrique.

Il existe des virus. Je vais essayer de le prouver :

Comparer deux choses entre elles et saisir leurs différences, c'est démontrer l'existence de l'une et de l'autre; aussi quelques explications sur la théorie des miâmes et des virus me conduiront-elles à déterminer d'une manière précise la différence qui les distingue.

On donne le nom de miasme à des émanations délétères, vaporeuses, dont on ignore la nature, et qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

Les miâmes résultent de la combinaison diversement mo-